



MAIRIE DE MASSERAC

Conseillers en exercice : 13

Conseillers présents : 7

Excusés : 6

Pouvoirs : 3

Conseillers votants : 10

L'an deux mil dix-neuf, le jeudi neuf mai à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de MASSERAC s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil municipal à la mairie de MASSERAC sous la présidence de Monsieur Fabrice SANCHEZ, Maire.

La séance était publique.

Présents : Fabrice SANCHEZ, Rémy FRICAUD, Stéphanie LAFORGE, Régis CLAVIER, Fabien DEMARCQ, Jean Michel HUBER, Bruno MASETTO.

Excusés et Pouvoirs: Julien RICORDEL – Pouvoir à Régis CLAVIER ; Soumaya GUILLOUX – Pouvoir à Bruno MASETTO ; Thierry OLIVIE – Pouvoir à Fabrice SANCHEZ ; Yveline KORCHEF ; Clotilde MOURAUD ; André CHASLES

Secrétaire de séance : Fabien DEMARCQ

Compte rendu

Réunion Conseil Municipal du jeudi 9 mai 2019 à 19h30

• **Ecole & sécurité :**

- Suite au dernier conseil d'école auquel Monsieur le Maire a participé, il propose de **nommer une personne référente « sécurité »** parmi les élus qui aura pour mission la mise en œuvre des règles de sécurité de l'école.

Un premier dossier est à constituer pour la rentrée prochaine. Ensuite, un suivi et une mise à jour régulière devront être réalisés.

Monsieur le Maire propose de porter lui-même cette responsabilité.

L'assemblée approuve à l'unanimité.

- **Instauration d'un sens de circulation autour de l'école et de la salle polyvalente** (sauf pour les secours)

Une portion entre la salle polyvalente et l'école présente un danger pour les enfants.

C'est pourquoi, Monsieur le Maire propose d'instaurer un sens de circulation.

Il est donc proposé que la commission voirie fasse installer deux panneaux :

- l'un devant salle : sens unique
- l'autre derrière la salle : sens interdit

L'assemblée approuve à l'unanimité.

- **SPL La Roche** : modification des modalités de versement de la subvention 2019

Note de la SPL jointe

Pour faire face à une problématique de trésorerie et mieux équilibrer les versements, le Président et les administrateurs de la SPL sollicitent le conseil municipal de Masserac pour modifier les modalités de versement des subventions d'exploitation 2019.

L'assemblée accepte à l'unanimité mais souhaite connaître la position des autres communes adhérentes à la SPL à cet égard.

Une information sera faite au prochain conseil du 15 juin.

- **Travaux bâtiments communaux:**

- **Halles :**

Le permis de construire est accordé et la commission préfectorale de sécurité et d'accessibilité a donné un avis favorable.

A noter que les halles sont considérées comme une dépendance de la salle polyvalente

Mme CANTIN architecte finalise la préparation de l'appel d'offres restreint.

Le marché public sera constitué de 6 ou 7 lots : terrassement, maçonnerie, charpente métallique, couverture, peinture ?, électricité et plomberie.

- **Logement 21 rue de la grotte :** travaux en cours d'achèvement (peinture, un point sera réalisé avec l'entreprise Toso elec pour petits travaux de câblage téléphonique etc etc)

La location de ce nouveau logement, à vocation plutôt sociale, sera probablement possible en septembre.

Concernant le prix du loyer, Monsieur le Maire et ses adjoints (évoqué en réunion d'adjoints) proposent la somme de 350€.

Une annonce sera faite lorsque les travaux seront terminés.

L'assemblée approuve à l'unanimité l'ensemble de ces dispositions.

- **Salle polyvalente :**

- **Contrat de location**

Monsieur le Maire propose de refaire le contrat de location en y intégrant les aspects sécurité (vanne gaz, issue de secours ...). Une réunion de travail est prévue avec Régis CLAVIER, adjoint référent de la salle polyvalente.

Le nouveau contrat de location prochain CM applicable directement internet à prévoir 45€ au prochain CM proposition d'augmenter de 10€

- **Devis vidéo-projecteur :** deux offres Bureau Vallée et Sigma Informatique

Afin d'équiper la salle polyvalente d'un vidéo-projecteur, le secrétariat de mairie a consulté deux entreprises : Bureau Vallée et Sigma Informatique, de Redon.

- 1^{ère} offre : Sigma Informatique 1 884,00 € TTC

- 2^{ème} offre : Bureau Vallée 1 339.78 € TTC

Après vérification, les équipements ont chacun une télécommande.

Monsieur le Maire propose de donner un accord de principe pour retenir l'offre de Bureau Vallée.

Bruno MASETTO propose de négocier à nouveau cette offre, la mieux-disante. Aussi, il est suggéré de lui confier la possibilité de négocier et donner le libre arbitre pour valider le prix.

Une information sera faite au prochain conseil municipal.

- **Bulletin municipal : Edition juillet 2019**

Commission jeudi 23 mai 2019 à 18h30

Délai fixé au 15 mai pour les associations, école etc ...pour déposer les articles

Mr le Maire souhaiterait avoir quelques comptes-rendus de commissions communales

- **Vœu Centre Hospitalier Redon- Carentoir**

Lecture du vœu de Redon Agglomération (joint)

Sans observations, l'assemblée formule à l'unanimité un vœu similaire.

- **Personnel communal :**

- **Point sur les mouvements de personnel :**

Concernant les services techniques, Monsieur Bernard HAMON a été recruté à mi-temps, pour remplacer Alain BLAIN, en congés maladie. Dominique JOLY passe à temps complet durant l'absence de son collègue.

Missions de Bernard HAMON :

- Terminer l'extension du club des 2 rivières
- Restaurer un mur dans le cimetière communal
- Construire le muret derrière l'église
- Faire les travaux de maçonnerie liés à l'accessibilité des bâtiments communaux, conformément à l'engagement Ad'aP (Agenda d'Accessibilité Programmée)
- Rénovation de l'Oratoire St Benoit

Concernant les services administratifs, afin d'enrayer le retard de travail, un agent a été recruté à hauteur d'une semaine par mois à mi temps.

- **Nomination et habilitation d'agents techniques par arrêté pour la vérification** (2 fois/an Toussaint & Pâques) et fonctionnement des issues de secours de la salle polyvalente & du groupe scolaire

Le secrétariat se charge de contacter une mairie du secteur afin de savoir comment mettre en œuvre la même chose à Massérac.

- **Principe de la prime de Noël : destinée aux contractuels (non titulaires de la FPT - Fonction Publique Territoriale) sur appréciation du maire**

A la demande de la trésorerie, lorsque l'autorité territoriale souhaite verser une prime de Noël aux contractuels, l'assemblée délibérante doit se positionner au préalable à cet égard.

Ainsi, Monsieur le Maire propose qu'une prime puisse être versée aux contractuels en fin d'année (période de Noël) sur appréciation du maire (en fonction d'objectifs pré-définis, s'ils sont atteints ...) sous forme de bon d'achat d'une valeur de 150 euros annuel, éventuellement proratisé, compte tenu de la durée du contrat.

Le vote de l'assemblée requiert 6 voix pour et 1 voix contre.

Un membre de l'assemblée fait remarquer que les primes ne devraient être attribuées qu'aux titulaires.

- **Elections européennes dimanche 26 mai :**

Distribution de la répartition du bureau de vote

- **Cantine : Rentrée septembre 2019**

Règlement et inscriptions cantine scolaire

A la demande de Thierry OLIVIE, responsable cantine, la réinscription et le règlement pour la rentrée de septembre 2019/2020 seront transmis aux familles début juin, avec un retour sollicité des documents pour le 5 juillet.

L'assemblée approuve à l'unanimité

- **Fontaines d'Ozillac : WE 11 & 12 mai**

L'association de jumelage est invitée à participer à la fête du pain de Fontaines d'Ozillac qui se tiendra sur 2 jours avec marché de produits locaux, la cuisson d'environ 700 pains, théâtre ...

L'association de Massérac de jumelage tiendra un stand sur place de produits locaux pour promouvoir le Pays de Redon.

Monsieur la Maire exprime sa volonté de formaliser une entente officielle avec Fontaines d'Ozillac en 2020.

Questions et Informations diverses :

- Suite courrier Mme GUIGAND

Réponse (jointe)

- Echange culturel Courcelles/Massérac dimanche 23 juin 2019
- Parking cabinet médical & salle polyvalente : les marquages au sol (places de stationnement, stationnement réservé, cheminement doux) ont été réalisés par l'entreprise BRL – Bretagne Résine Langon
- Nouveauté sur l'application Intra-muros : sondages, menus cantine
- Site internet => La commission internet va se réunir le Jeudi 13 juin à 18h30 chez Bruno MASETTO afin de mettre en œuvre la possibilité de faire des demandes de documents administratifs en ligne.

Invitation à transmettre à Richard SOURDEAU et Franck GUILLOUX

- Fournil communal

Focus sur la journée du 5 mai : Fête autour du four du Pont Robert qui a rencontré une nouvelle fois une belle réussite.

Monsieur le Maire présente le projet de création de fournil communal qui serait implanté près des halles. L'idée est de créer de l'animation en alternant la promotion d'un four privé puis d'un four public (Il n'y en a plus beaucoup).

Il est suggéré de le créer au dernier trimestre 2019.

- Rampes marche église : devis en cours

Fin de séance à 20h45

Merci de noter d'ores et déjà la prochaine date de conseil :

Samedi 15 juin 2019 à 10h30

Jeudi 6 juin Réunion adjoints